

Réunion Publique

Rencontre avec les présidents d'associations de commerçants

Lundi 17 mars 2025

Chez Marcel & Marcelle (23 rue des Dames)

Introduction

Paul Hatte, élu délégué au conseil de quartier des Batignolles, explique que cette réunion publique a pour objet les commerces des Batignolles et le rôle des présidents d'association. Il propose d'interagir ensemble sur l'évolution des commerces dans le quartier.

Paul Hatte est également conseiller de Paris, élu à la Mairie du 17^e arrondissement et en charge de la participation citoyenne. Son rôle est donc d'essayer d'engager les habitants dans l'expression politique locale, donner leur avis, utiliser les plateformes pour faire remonter les différentes informations.

Il souhaite la bienvenue à ceux qui viennent d'arriver dans le quartier et présente les deux intervenants de ce soir :

- Pierre François Logereau, adjoint aux commerces, à l'artisanat et à la médiation.
- Arnaud Heude, président de l'association des commerçants de l'avenue Biot et organisateur de nombreux événements.

Le directeur général adjoint des services en charge de l'espace public est également présent pour présenter les évolutions à venir des sens de circulation dans la rue des Batignolles et la rue Puteaux.



I. Présentation des projets d'inversion des sens de circulation de la rue des Batignolles et la rue de Puteaux

Cette proposition finale est le fruit d'un travail consultatif datant de 2022, avec un atelier organisé dans la Mairie qui comptait plus de 60 participants.

Vous pouvez retrouver les informations ici : <https://mairie17.paris.fr/pages/batignolles-cardinet-11885>

Deux axes majeurs sont ressortis de ces échanges :

- Comment travailler sur la rue des Batignolles entre le Boulevard des Batignolles et le parvis de la Place Richard Barret ?
- Comment organiser la circulation au sein de cette partie des Batignolles ?

Entre-temps, il y a eu Embellir Votre Quartier qui avait vocation à créer une transformation urbaine plus large, en lien avec les quartiers Legendre-Levis et Martin-Luther-King. Cela a a

repris les travaux de janvier 2023, sur un axe EVQ. Nous avons des marches exploratoires supplémentaires pour compléter les réflexions.

Cependant, fin 2024, un gel des crédits EVQ a stoppé ce programme.

Grâce à la volonté du Maire du 1^{er}, qui mobilise les crédits du 17^e en dehors de toute enveloppe EVQ, il est tout de même possible de faire un travail sur la rue des Batignolles et relancer la Section Territoriale de Voirie pour mettre en place le plan présenté ce lundi 17 mars 2025.

À noter, qu'à ce jour, il y a eu des rénovations de pieds d'arbres avec un travail d'harmonisation. D'autres pieds d'arbres pourront être travaillés au fur et à mesure du temps.

Aujourd'hui, il y a le lancement de la mise en sens unique de la rue des Batignolles. Cela suit le trajet du bus 66 : de la rue des Dames jusqu'à la rue des Batignolles.

En face, il y aura une vraie bande cyclable et, par conséquent, la fin du stationnement anarchique le long de la façade. Des zones de livraison seront conservées et de nouveaux arceaux vélos seront installés.

Cela devrait apaiser et régulariser cette rue.

À l'époque, les habitants de la rue Caroline et les services avaient beaucoup travaillé sur les sens de circulation de cette zone du quartier et notamment de la rue de Puteaux.

Un projet d'inversion de la rue de Puteaux est donc lancé.

Il y a une mise en conformité de la rue à faire pour respecter les normes de défense incendie. Il sera donc obligatoire de supprimer les quelques places de stationnement de la rue. En effet, tout travail sur une rue sous-tend la mise aux normes pompiers, comme le stipule la loi. Il s'agit de conserver 4m de largeur pour que les pompiers puissent passer et se déployer en cas d'urgence.

Le sens pourrait également être inversé pour permettre aux riverains de la rue Caroline de ne pas faire un grand tour jusqu'à la rue de Rome pour rejoindre la rue des Dames et rentrer chez eux. Cela permettrait également à Enedis d'avoir plusieurs sorties en cas d'intervention d'urgence.

La rue des Batignolles ne sera pas inversée.

Les habitants observent qu'entre la rue des Dames et la rue Puteaux, il y a beaucoup de piétons, et craignent que l'inversion augmente le trafic automobile au détriment des mobilités douces et notamment les enfants qui sortent de la rue Boursault.

Les services expliquent que les automobiles utilisent de plus en plus des GPS avec des « itinéraires malins ». Or, cette rue n'en est pas une rue d'un itinéraire malin puisqu'il faut sortir pour entrer à nouveau. Il ne s'agit alors pas d'un itinéraire traversant, mais d'une rue principalement riveraine.

Paul Hatte explique que le nombre de rues entrantes dans le quartier a diminué avec les changements de circulation au niveau de l'avenue de Clichy notamment. La Mairie d'arrondissement a donc souhaité créer une rue entrante supplémentaire. Il répète qu'il s'agit uniquement d'une desserte locale puisque la vocation n'est que de ressortir ou

atteindre la rue Caroline : soit on sort, soit on se déplace dans le quartier à proximité. Cela a été décidé afin d'éviter des détours trop importants pour les habitants de ces rues. Globalement, ce sont des sujets validés avec tous les intervenants sur les zones étudiées.

II. Échanges autour des commerces dans le quartier

Pierre-François Logereau prend la parole et remercie Paul Hatte pour son invitation. Il désigne les conseillers experts bénévoles dans la salle et explique qu'il s'agit d'habitants qui prennent sur leur temps pour aider le Maire et l'équipe municipale dans le cadre du commerce.

La situation des commerçants est globalement préoccupante. Sur l'ensemble du 17^e arrondissement, 9% des commerçants ont fermé leurs portes (6% pour l'ensemble de la capitale)

Les leviers ne sont pas nombreux et la mairie d'arrondissement ne peut pas investir dans les lieux pour permettre à des commerces de s'installer. Monsieur Logereau explique que les commerces de proximité sont essentiels, ainsi que l'importance de garder une relation aux commerçants et, par exemple, ne pas se laisser tenter systématiquement par l'appel d'internet.

Le 17^e arrondissement compte 22 associations de commerçants.

Le quartier des Batignolles dans Paris est unique, c'est un grand village. (Pierre François Logereau)

Les présidents d'associations prennent sur leur temps pour s'organiser autour de la vie du quartier, dans un contexte difficile où ils travaillent beaucoup.

Les associations essaient de conserver un esprit village, avec une participation des habitants. Elles sont aidées par les conseillers de quartier, saluées par l'élu Pierre-François Logereau. Il y a notamment l'organisation de vide-greniers et brocantes, animations et fêtes... etc.

Mardi 18 mars 2025 ont eu lieu les premières assises de commerçants, première de Paris, à la demande du Maire Geoffroy Boulard.

Question à Arnaud Heude – Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Arnaud, mon commerce est installé dans la rue Biot depuis des années. Ma femme était la fleuriste rue Biot également, et moi depuis 5 ans j'ai repris un petit bar.

Je suis président de l'association des commerçants de la rue Biot et j'anime la rue toute l'année au maximum de mes possibilités et avec le soutien de la Mairie du 17^e et mon ami Cougane avec qui je suis complémentaire. La synergie, c'est ça qui fait vivre une association ou un quartier.

Question à Arnaud Heude – Dans le quartier beaucoup d'habitants disent que cela manque d'associations et que les rues manquent d'animation à Noël notamment.

La difficulté que nous avons est d'expliquer aux gens que les luminaires de Noël, ce sont les associations de commerçants qui s'en occupent.

Quelles sont, pour toi, les missions d'une association de commerçants ?

Depuis combien de temps fais-tu cela ?

Quelles sont les difficultés que tu as rencontrées ?

Cela fait 15 ans que je m'occupe d'associations dans le quartier.

Une première qui s'appelait « made in place Clichy », qui était une association de commerçants et habitants qui réunissait beaucoup de gens autour de la place de Clichy. Après, dans la foulée, je voulais m'occuper de la rue, notamment pour les lumières, mais l'association « made in Place Clichy » s'occupait d'animations plus globales, j'ai donc lancé l'association des commerçants de la rue Biot.

Ce qui est important, c'est de pouvoir fédérer. Il faut donc savoir ce dont ils ont besoin. Il faut discuter avec chaque client, chaque voisin et comprendre les remontées des habitants.

Intervention de Pierre François Logereau : *C'est la différence avec les villes de province, où les illuminations sont financées. À Paris, les illuminations ne se font que sur initiatives des commerçants.*

Les intervenants observent alors qu'il est difficile de monter une association de commerçants lorsque tout le monde ne cotise pas.

Question à Arnaud Heude – Comment toi tu surmontes ça ?

Moi j'ai envie de le faire parce que j'aime ma rue illuminée. Les illuminations de Noël, ça fait partie de mon enfance, de la vie de Paris.

Pour cela, nous avons organisé des vide-greniers qui ont fait des bénéfices. Mais c'est vrai que c'est grâce à eux, la moitié des commerçants ne participent pas. Chacun peut participer à minima. Dans la rue Biot, on est à peu près 300 commerçants.

Nous faisons une ou deux animations une ou deux fois par an afin de compléter le budget et ne pas être tributaires des personnes qui ne cotisent pas.

Question habitant : est-ce que les habitants du quartier peuvent payer aussi ?

Tout à fait. Il faut fédérer les gens. Aujourd'hui, on parle de financements participatifs...

Il y a des associations partout et chacun fait ce qu'il veut, s'ils ne veulent pas participer ou cotiser, ils le peuvent.

Question habitant : vous êtes président uniquement de la rue Biot ?

En termes d'animations, j'ai une idée par jour.

J'étais aussi président d'une association dans le 18^e arrondissement, mais l'association n'existe plus parce que la fédération manquait.

J'aimerais bien m'occuper de toutes les rues, mais rien que la rue Biot cela demande beaucoup de travail.

Intervention de Pierre François Logereau : *Être président d'association, cela prend du temps et c'est beaucoup d'énergie et des frustrations parce qu'il ne faut pas que chacun vienne avec son problème. Il faut toujours essayer de comprendre pourquoi les gens veulent ouvrir une association. Il est nécessaire d'avoir de la patience et de la persévérance.*

Par exemple, rue de Levis, qui a ouvert une association il y a un an et demi. Ils ont fait plein de choses ! Un travail collectif de commerçants qui étaient là depuis longtemps a été réalisé grâce à l'implication de tous.

La problématique pour les présidents des associations de commerçants, c'est d'avoir des personnes motivées !

Pour les commerces qui ne paient pas, les élus de la Mairie du 17^e arrondissement viennent à la rencontre des commerçants. Pour les structures à plus grande ampleur nationale, la Mairie écrit au siège des sociétés, afin de leur expliquer comment s'intégrer dans la dynamique de la rue concernée.

Intervention de Arnaud Heude : *J'ai plein de personnes, lorsque je fais une animation commerciale, qui ne sont pas avec moi. Par exemple, j'ai fait la fête de l'huître, ce n'est pas la première fois que je l'organise. Tous les commerçants ne participent pas, parce que pour certains c'est une contrainte. Mais je souhaite qu'ils soutiennent l'action, ou alors qu'ils ne disent pas « je ne suis pas content. »*

Intervention de Paul Hatte : *Chacun de nous, en tant qu'élus de la Mairie, on prend part au projet et lorsqu'il y a besoin d'autorisations, nous les donnons. Nous demandons aux commerçants d'être créatifs dans leurs animations, par exemple les vide-greniers, rendre une rue piétonne pour un week-end ou une journée, c'est possible.*

Mais pour ça, il est nécessaire d'avoir un porteur de projet. C'est pourquoi il est important d'avoir une association de commerçants pour faire les demandes.

Nous, en tant que conseil de quartier, nous avons chaque année un petit budget alloué pour aider à organiser des événements, de l'achat de matériel... Nous avons acheté une barrière amovible pour la rue Biot, afin de pouvoir piétonniser lors d'événements ponctuels.

Intervention de Arnaud Heude : *les habitants peuvent contribuer, mais il faut augmenter la taille de l'association et avoir un autre fonctionnement. Je peux accueillir tout le monde, mais j'ai besoin de personnes qui veulent faire quelque chose : aider aux événements, faire la communication...*

Question habitant : comment vous pouvez avoir un relai entre les habitants et les commerçants ?

Intervention de Arnaud Heude : *On essaye de discuter un maximum. J'informe les nouveaux de notre existence, que nous pouvons les aider etc.*

Habitante : est-il possible de faire quelque chose ? Il y a notamment une problématique avec les salons de massage ?

Intervention de Pierre François Logereau : *C'est un vrai sujet d'actualité. Il y avait ce soir Aurore Bergé¹ à la Mairie du 17^e arrondissement, qui est en train de porter un texte au niveau du gouvernement.*

¹ Ministre de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

(Pour avoir plus d'information sur l'événement - lancement du Mouvement Pour un Féminisme Partagé :

https://www.instagram.com/geoffroy.boulard/p/DHT92yfM9Gr/?img_index=1)

Intervention de Paul Hatte : *c'est vrai que, en tant qu'acteurs de la Mairie, on nous en parle souvent. C'est très compliqué pour nous d'agir parce que ce sont des sujets traités par la Police Nationale.*

Intervention de Patrick Rollot – Administrateur de la Société Historique et Archéologique des VIII^e et XVII^e arrondissements.

Celui-ci explique qu'il y a une évolution du quartier.

Nous sommes passés de familles qui vivent ici quasiment jusqu'à leur mort à des populations qui sont de passage quelques années simplement et qui sont là principalement pour le travail.

Il y a un turn-over dans les habitants des Batignolles qui induit une métamorphose du quartier en lui-même.

Il y a plusieurs années, les Batignolles étaient un quartier qui apparaissait comme « un mauvais 17^e », aujourd'hui c'est une métamorphose complète.

Les commerces et les typologies ont également changé, avec une population attachée différemment à son quartier.

C'est une évolution récente qui date des vingt dernières années et induit un rapport aux commerçants et à la consommation différents.

Paul Hatte ajoute que la transformation des Batignolles change également l'avenue de Clichy avec des évolutions de commerces. En effet, de nouveaux commerces apparaissent et la Mairie travaille sur la rédaction d'une charte pour les commerçants de l'avenue de Clichy. L'objectif étant d'unifier les devantures notamment. La sortie de métro La Fourche retrouvera bientôt un style années 20, grâce à un financement Budget Participatif. Les élus présents espèrent que ce travail architectural donnera envie à tout à chacun de prendre soin de la rue.

Patrick Rollot souligne que jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'avenue de Clichy était une rue très élégante.

Question habitant : *Je suis commerçante rue de Levis. Il y avait en 2019, 600 000 passages par an dans cette rue. Aujourd'hui, nous en avons 400 000. Cela représente moins 35%.*

Paul Hatte explique que Paris a perdu 120 000 habitants en dix ans, cela peut être une explication plausible.

L'habitante approuve mais explique qu'il y a également un second élément : les changements opérés par le covid amènent également les personnes à changer leurs pratiques : télétravail, campagne, etc.

Un habitant intervient en expliquant que, parallèlement à tout cela, les loyers ont beaucoup augmenté.

Pierre-François Logereau reprend la parole et rappelle que dans le 17^e arrondissement, il y a deux marchés couverts et que ce n'est pas le cas dans tous les arrondissements. Lorsque

celui-ci partage avec les présidents d'associations et commerçants de ces marchés, ils observent que les achats sont terminés à partir du jeudi, parce que les personnes partent en télétravail.

III. Point sur l'installation de capteurs sur les éclairages publics du quartier des Batignolles

Paul Hatte a souhaité terminer cette réunion en parlant de la pose de 160 capteurs dans le quartier des Batignolles (Rue de Rome, avenue de Clichy, Boulevard des Batignolles, rue Cardinet). Tous les luminaires publics du quartier ont été rénovés et des capteurs ont été installés pour plusieurs cas d'usage :

- Comptage de piétons et de véhicules (notamment pour connaître l'effet réel lors d'un changement de sens de circulation).
- Partenariat avec *pay by phone* et *flowbird*² : ces capteurs vont indiquer sur l'application de paiement de stationnement lorsqu'une place sera libre.
- Captation du niveau de décibels.

Toutes les données seront rendues publiques dans un concept qui se nommera « Open Batignolles »

Une affichette sera installée sous chaque capteur pour informer les usagers.

² Applications mobiles de stationnement